



Enquête 2024 auprès des établissements d'affectation

Le CIVI mène chaque année une enquête en ligne auprès des établissements d'affectation du service civil.

Le taux de réponse s'élevait à 41% en 2024, contre un peu plus de 60% en 2023. Cette baisse est probablement imputable au lancement simultané de ZiviConnect, la nouvelle application spécialisée du CIVI qui relie l'office aux civilistes et établissements d'affectation et a nécessité des ressources supplémentaires parmi ces derniers. Le taux de réponse reste toutefois représentatif.

Sur les quelque 4100 établissements d'affectation ayant reçu le questionnaire, près de 1700 y ont répondu. Un grand merci à tous ceux qui ont pris le temps de remplir le questionnaire.

Résultats succincts

- Près de 94% des établissements d'affectation indiquent avoir l'intention de faire appel à des civilistes cette année, tous domaines d'activités confondus. Environ 90% d'entre eux ont trouvé un civiliste.
- Comme les années précédentes, les établissements d'affectation sont satisfaits des civilistes : 98% se disent plutôt à très satisfaits de leurs prestations, 97% étant plutôt à très satisfaits de leur comportement.
- 96% des établissements d'affectation se montrent plutôt à très satisfaits du soutien apporté par les centres régionaux du CIVI.
- Le nouveau portail du CIVI, ZiviConnect, suscite des espoirs en matière de simplification des processus, notamment quant à l'allègement des charges administratives.
- Les cours de formation destinés aux civilistes ne permettent pas encore d'obtenir la plus-value souhaitée pour de nombreux établissements d'affectation : l'unité « Introduction et formation des civilistes » se penche actuellement sur cette question et recueillera également les besoins des établissements d'affectation.